

## Prime de ramonage pour travail inssalubre

Par cloclo, le 12/08/2010 à 18:58

Bonjour,

Je suis rentré dans une entreprise comme plombier chauffagiste. De fil en aiguille, je suis passé ramoneur à temp plein. Je voudrais savoir si j'ai droit à une prime horaire d'inssalubrité et à combien s'élève-t'elle sachant que sur les feuilles de paye il y a marqué plombier chauffagiste.

Merci d'avance de vos reponces